

Détroit (Michigan) et Windsor (Ontario)
20 octobre 2017

RÉSOLUTION

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS ET DES PREMIERS MINISTRES DES GRANDS LACS
ET DU SAINT-LAURENT

INITIATIVE DE MOBILITÉ RELATIVEMENT AUX VÉHICULES CONNECTÉS ET
AUTONOMES

ATTENDU QUE les États et les provinces des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Illinois, Indiana, Michigan, Minnesota, New York, Ohio, Ontario, Pennsylvanie, Québec et Wisconsin) accueillent une grappe mature mais encore évolutive d'entreprises manufacturières et de centres de recherche et développement dans le secteur de l'automobile, ainsi qu'une importante concentration d'établissements universitaires et d'institutions axés sur le développement des véhicules autonomes et connectés, y compris les véhicules électriques;

ATTENDU QUE la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, qui compte plus de 100 millions d'habitants et génère six billions de dollars américains d'activité économique, est une puissance économique mondiale dotée de cadres innovants, propices à la collaboration en matière de développement économique et de protection de l'environnement;

ATTENDU QUE la concentration de cette technologie dans la région a le potentiel de transformer l'économie de celle-ci et que les États et les provinces sont extrêmement bien placés pour en tirer profit et créer des emplois rémunérateurs en lien avec la conception, la fabrication et l'utilisation des véhicules connectés et autonomes;

ATTENDU QUE cette technologie, en pleine évolution, a le potentiel de créer des retombées socio-environnementales majeures par la diminution des collisions, de la congestion, des coûts du transport public et privé et de la pollution, et qu'elle peut également être déployée de manière à assurer la sécurité des usagers de la route;

ATTENDU QUE la technologie des véhicules connectés et autonomes a le potentiel de transformer la façon dont les gens vivent et travaillent en redéfinissant leur rapport au transport et à l'environnement et en augmentant la mobilité des personnes handicapées, âgées ou limitées dans leurs déplacements, ainsi que tous les autres;

ATTENDU QUE le potentiel de recours aux véhicules connectés et autonomes comme les convois automatisés est bien réel pour accroître le volume et la fluidité du transport de marchandises dans la région, et lorsqu'approprié, faire le lien avec d'autres vecteurs tels que le transport maritime;

ATTENDU QUE le Programme des véhicules connectés et automatisés de l'Ontario, la Smart Belt Coalition du Michigan, de l'Ohio et de la Pennsylvanie, l'American Center for Mobility du Michigan et le Transportation Research Center de l'Ohio sont des modèles régionaux d'engagement dans le développement, le déploiement et la commercialisation de véhicules connectés et autonomes;

ATTENDU QUE le Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 du Gouvernement du Québec est lui aussi un modèle d'engagement dans le développement, le déploiement et la commercialisation de véhicules électriques et dans la promotion de leurs qualités environnementales qui contribue, dans une large mesure, à l'émergence du secteur des véhicules autonomes;

ATTENDU QUE les États et les provinces peuvent ensemble orienter la future législation entourant cette technologie par la promotion d'un cadre favorable aux véhicules connectés et automatisés et par l'adoption par tous de ladite technologie, garantissant des passages frontaliers fluides dans la région;

ATTENDU QUE le déploiement sur la route de véhicules connectés et autonomes peut exiger des infrastructures nouvelles ou modifiées en fonction de besoins technologiques particuliers, comme des capteurs, une signalisation intelligente, des voies réservées et la cartographie ou le positionnement GPS;

ATTENDU QUE la collaboration régionale a le potentiel de réduire la congestion, d'améliorer les conditions routières et d'accroître le niveau de confidentialité des données par l'adoption de politiques éclairantes pour le gouvernement et les citoyens au sujet des avancées en mobilité, et qu'une telle collaboration soutient la croissance de l'industrie;

IL EST RÉSOLU que les gouverneurs et les premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent se mobilisent dans le but de faire de la région un pôle mondial d'excellence en technologie des véhicules connectés et autonomes. À cette fin, ils s'engagent à se pencher sur l'harmonisation des règlements au nom de la promotion de cette technologie dans la région. Leur évaluation couvrira tous les domaines pertinents : sécurité des passagers et des véhicules, confidentialité des données, interventions d'urgence, assurance et responsabilité civile, éducation et formation, modification et entretien des véhicules, infrastructures, répercussions socio-environnementales, etc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les gouverneurs et les premiers ministres misent sur les forces de l'industrie automobile de la région pour y favoriser le développement et la mise en marché de la technologie des véhicules connectés et autonomes dans une perspective de création d'emplois et de prospérité à long terme;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU que les États et les provinces envisagent de créer des comités consultatifs semblables au Michigan Council on Future Mobility, qui permet le développement de nouvelles recommandations en matière de politiques à mesure que la technologie évolue.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les États et les provinces examinent les possibilités de collaborations régionales pour la planification et le développement des infrastructures nécessaires aux véhicules connectés et autonomes, y compris la recherche, la technologie et le financement novateur, par exemple par des partenariats public-privé et public-public.

ENFIN, IL EST RÉSOLU que les gouverneurs et les premiers ministres encouragent la collaboration et les partenariats pour faire avancer les bienfaits sociaux de cette technologie, qui a le potentiel de sauver des vies, de réduire la pollution et la congestion et d'améliorer la mobilité et l'économie pour les habitants de la région.

Adoptée par les gouverneurs et les premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent ce 20^e jour d'octobre 2017.